## The Malines Coin Hoard (1847)

By Paul A. Torongo with Raymond van Oosterhout © 2020

The Malines (Mechelen) Hoard (1847), first reported by De Coster (*RBN* 1850, ref. 7) is a very unusual hoard which, apparently, contained nothing but blanched (argented) copper coins from the 14<sup>th</sup> century, and in fairly large quantities.

The hoard is a bit of a mystery, and the coins are types that "should have been" struck in silver (or at least, in billon). The exact nature of the coins is unclear; either they are medieval counterfeits, or they are "enfeebled" coins produced by official mint workers (?), either working at the mint (?) or at some other location.

On at least two separate occasions in the mid-fourteenth century, and probably on other occasions as well, there seem to have been "enfeeblements" of the silver coinage in some of the Low Countries, by which we mean that there seem to have been occasional waves of coins struck in poor metal, usually at the ends of the mints runs of various coin types (before new types were subsequently introduced).

These "enfeeblements" (for lack of a better word) were not the same as debasements, which were intentional reductions in the fineness or weights of the coin by the mints at the order of the prince of the realm, intended to make profit or to adjust the currency due to coin wear and to inflation. Rather, the "enfeeblements" were almost certainly caused by a shortage of silver for the mints to coin, and seem to be the result of either the mints attempting to strike what coins they could in the face of dwindling silver supplies, and/or counterfeiters seizing the opportunity to fill the void left by the lack of official minting. These counterfeiters may well have been official mint personnel (now workless?). Many of these spurious coins have errors in the legends.

Some of the "enfeebled" coins appear to be genuine issues, other than the poor metal from which they were made (in spite of the errors or alterations in the legends when compared to the coins struck in 'good' silver). They may simply be well-made counterfeits. A discussion of the 14<sup>th</sup> century "enfeeblements" follows the catalog of coins in the Malines Hoard.



Examples of "good" and "bad" MONETA HANONIE leeuwengroten from Hainaut (not from the Malines Hoard)

## **CONTENTS OF THE MALINES HOARD (1847)**

The hoard was first reported by De Coster (ref. 7), who described the find as follows:

Il y trois ans, en 1847, en démolissant les fondations de l'ancienne porte d'Anvers, à Malines, pour y construire un pont, on découvrit à peu près 2,500 pièces de monnaies de la première moitié du xiv° siècle, de divers types et modules, appartenant à la Belgique, à la France et à l'Allemagne. Toutes ces pièces étaient de cuivre blanchi. Je vais d'abord en donner la description :

*De Coster, p. 216* [7]

<u>item</u>	qty.	[reference]	description
1.	c. 200	[DW 257]	gros de Louvain [pieter], John III, Brabant
* 2.	c. 150	[DW 258]	denier or tiers de Louvain, John III, Brabant
3. 3[b].	c. 25 c. 45	[DW 348 var.] [DW 348]	double denier or 2/3 gros, John III, Brabant double denier or 2/3 gros, John III, Brabant
* 4.	1	[DW 343]	gros d'Anvers, John III, Brabant
5. 5[c]. 5[d]. 5[e].	c. 40 ? ? ?	[DW 360 var.] [DW 360 var.] [DW 360 var.] [DW 360 var.]	gros au lion [stars], John III, Brabant DQI: QRI: DIIV: XPI DQI: QNI: IbV: XPI DQI: QRI: DIVII
6.	2	[M/T AA 7/2]	denier au grand L [mijt], Alost, Louis of Nevers, Flanders
7.	c.450	Chalon 74	denier au lion VALEDAED [with leaves], William II, Hainaut
* 8.	1		denier au lion dans écusson, Harderwijk?
* 9.	3		denier au lion, William VII, Juliers
* 10.	c. 1600	[Duplessy 275]	denier parisis, Philip VI, France

c. 2517 coins (+/-)

<sup>–</sup> De Coster, pp. 216 - 235

(\* illustrated on Plate I)

(De Coster gives "Plate I, fig. 1-6" sic, but I, 6 is not a coin from the Malines Hoard.)

We have added the reference numbers in brackets [] to De Coster's list.

De Coster described the coins as blanched copper (i.e. coated with silver) ("cuivre blanchi"), and spent the large part of his article musing on exactly what the nature of the coins might be (see the Appendix for facsimile pages). Although De Coster speculated as to whether the coins had an illicit origin, he also explored the possibility that the coins might be official, copper coins issued by the various states (mostly Brabant, Hainaut and France).

We do not know where the Malines Hoard coins ended up, although we suspect that a number of them might be found in the Cabinet de Médailles, Brussels (CdMB). While we have little to add to De Coster's report on the hoard, the hoard is interesting and important to our study of the 14<sup>th</sup> century *leeuwengroot* coins struck in the Low Countries.

None of the photographs shown in this report can be said with certainty to be from the Malines Hoard.

## De Witte (ref. 27) on the Malines Hoard

Il nous reste à dire un mot des monnaies de cuivre blanchi dont une trouvaille faite à Malines, vers 1847, lors de la démolition d'une des anciennes portes de la ville, vint, en mettant au jour 2500 pièces de l'espèce, jeter la perplexité dans l'esprit des numismatistes.

Ces pièces qui ne font que reproduire des types connus de monnaies

(1) A. DE WITTE. Les relations monétaires entre la Flandre et l'Angleterre.

**— 113** —

d'argent de Jean III, de Louis de Crécy, de Philippe le Bel, roi de France et d'autres souverains, sont considérées par M. Chalon comme l'œuvre de faussaires du temps. M. de Coster, et, après lui, M. le vicomte B. de Jonghe voudraient, au contraire, y voir le résultat de coupables affaiblissements ordonnés par le gouvernement, ou bien tout simplement la monnaie noire d'alors, la menue monnaie d'appoint si l'on préfère. Nous avons signalé dans l'Annuaire de la Société française de numismatique (1), une pièce blanchie de Louis de Male, au type du gros au lion, portant la légende: MOMETT COMPUT; mais, peut-être, est-ce tout simplement un jeton à type monétaire (2).

De Witte, pp. 112-113 [27]

The *jeton* to which De Witte is referring actually has a COMPT legend (not COMPVT).

3

## The Malines Hoard Leeuwengroten

We are particularly interested in the Malines Hoard (1847) hoard for our larger investigation into the 14<sup>th</sup> century coin type, the *gros au lion* (*leeuwengroot*, *gros compagnon*), because the find contained a significant number of Brabant *leeuwengroten* and Hainaut fractional *leeuwengroten*, as well as one fractional *leeuwengroot* from Juliers. We shall therefore begin our discussion of the Malines Hoard coins with this type.

The Brabant *leeuwengroten* are of particular interest to us, because they are the rare 'star' type with a MONETA ‡ BRABAN obverse legend. Counterfeit (or at least suspect) coins of this type far outnumber the genuine coins today (i.e. those struck in what appears to be good silver and free of legend errors).



a genuine Brabant 'star' leeuwengroot private collection

Another rare type has a MONETA ★ BRABAN legend (leaf mark), while the "common" Brabant type has a MONETA ★ BRABAN legend ('mark of Brabant').

De Coster's article was written a long time ago, when the state of knowledge regarding the *gros au lion* (and the other types in the find) was still in its infancy, and many of the details about the coins that would interest us are missing. Nevertheless, the Malines Hoard is of great value to us for the following reasons:

- the hoard contained a large number of counterfeit Brabant 'star' leeuwengroten.
   Today, counterfeits of this type far outnumber genuine coins.
- the hoard contained a large number of counterfeit Hainaut, fractional *leeuwengroten*.
- the hoard contained a large number of counterfeit French, royal *deniers parisis*, which, in theory, allow us to date the hoard to late approximately 1343 or early to mid-1344 (?).
- the French *deniers parisis* may thus allow us to date the Brabant 'star' *leeuwengroten*, the Hainaut fractional *leeuwengroten* (with leaves), and the Hainaut VALENC *leeuwengroten* to c. 1343-1344 as well.
- the hoard is clearly relevant to helping to solve the "mystery" of the 14<sup>th</sup> century coinage "enfeeblements".

## **GROS AU LION**

## **BRABANT**

John III, Duke of Brabant (1312-1355)

Item 5.

Gros au lion
De Witte 360 var.

## 5. c. 40 coins gros au lion

5. Gros au lion. Av. WMONSTA & BRABAN. Lion debout; le tout dans une bordure de feuilles.

Rev. Croix coupant la légende intérieure : I—O'

DV—X·HO—M·BR—AB'; légende extérieure :

H BRDICAV : SIM : ROMS : DNI :

RRI : IIV : HPI'. (Foyez Ghesquière, pl. IV, fig. 7.)

- 218 -

Une variété porte à la fin de cette dernière légende : DNI : DRI : DHV : XPI.

Une autre donne : DNI : DNI : IhV : XPI.

Enfin une quatrième : DNI : DRI : DIVII.

Le poids de ces pièces varie de 5.00 à 5.40 gramm.

Ces divers coins ont fourni environ 40 exemplaires.

De Coster, pp. 217-218 [7]

De Coster reports the legends as:

₩ MOQET™ ¾ BR™B™Q O'•DV X•LO T•BR ™B'I

When in fact they are almost certain to have read (based upon the known specimens, genuine or otherwise):

★ MONETA \* BRABAN?
O'•DV X\*LO T'•BR AB'I

De Coster correctly transcribes the outer legend as:

## ¥ BQDICTV : SIT : QOME : DQI : QRI : IhV : XPI

While noting the following variants:

5[c] DNI : QRI : DIIV : XPI
5[d] DNI : QNI : IbV : XPI
5[e] DNI : QRI : DIVII

De Coster does not give the total number of coins found with each legend, but says the total number of Brabant *gros au lion* is about 40 coins. It is easily possible that other variations, unnoticed by De Coster, were also present. (De Coster's **Ghesquière** reference is too outdated to even bother discussing.) We are also assuming that all of the (c.) 40 coins were indeed 'star'(\*) coins as De Coster says, and not 'leaf' (\*) coins (or even 'mark of Brabant' coins: \*).

De Witte (ref. 27) was far less detailed in his description:

La trouvaille de Malines renfermait une quarantaine de blancs au lion, tous en billon blanchi, et pesant de 3 gr. à 3 gr. 40. Les légendes offrent quelques variantes.

*De Witte p. 123* [27]



CdMB-089 / 3.640 g.

₩ MONGTM \* BRWBWN' O'•DV X\*LO Y'BR WB'I

¥ BNDICTV : SIT : NOME : DNI • DRI : DIVII

Despite the difference of opinion about the reading of NRI (DRI) in the outer legend, we believe that this coin (CdMB-089) is an example of one of De Coster's **Item 5[e]** coins (possibly even having originated with the Malines Hoard).

The lettering is somewhat atypical and the execution is a bit crude, but all in all, this is a reasonably good copy of an official coin. Note that there was some problem with the spacing and the initial eagle's right wing (i.e. on the left) in the obverse legend.

There are a number of other coins in the CdMB collection that are very similar in appearance to the coin shown above; all of them are counterfeit, Brabant 'star' *leeuwengroten*, all of them have the same black color and general appearance, and all of them have spelling mistakes in the legends.

None of the other coins have outer legend variations that match De Coster's transcriptions exactly (yet they all have spelling errors). Despite this, they may also have originated with the Malines Hoard (1857).

See our report on the MONETA BRABAN coins of Brabant (ref. 24, pp. 45-51, COUNTERFEIT BRABANT *LEEUWENGROTEN*) for more information on the numerous "star" counterfeits.

## OTHER COIN TYPES IN THE MALINES HOARD

A number of other (non-leeuwengroot) types were also present in the hoard:

## **BRABANT**

John III (1312-1355)

It is worth noting that all of the other Brabant coins present bear John III's titles for Lotharingia, Limburg and Marquis of the Empire. Unfortunately, no one has yet been able to date these coins precisely, nor been able to match the titles on the coins to any particular date range(s) (despite the efforts of De Witte and Ghyssens).

# Items 1-2. *Pieter*

## A. JEAN III, DUC DE BRABANT, 1312 A 1355.

1. Gros de Louvain. Av. S° P⊕TRVS° LOVXRI⊕R-CIS. Buste de St-Pierre dans un entourage de cinq lobes ou arcs de cerele; au-dessous, l'écusson aux quatre lions de Brabant et de Limbourg.

Rev. \* I DVX : HOM : BRX : HOB : GM : MXRCIO. Croix fleuronnée eantonnée d'ornements trifoliés; poids : 5.00 à 5.20 gramm. (Voyez Gresquière, pl. IV, fig. 5.)
Environ 200 exemplaires.

2. Denier de Louvain ou tiers de gros. Av. ★ SXRTVS·
— • PETRVS. Mêmes buste et écusson.

Rev. I. D-VX:-BR-XB. Croix fleuronnée coupant la légende en quatre parties; poids: 1.00 gramm., tantôt plus, tantôt moins. (Pl. I, nº 1.)
Environ 150 exemplaires.

*De Coster, p. 216* [7]

De Coster does not report any spelling errors. De Witte does, however, implying that some coins reading ARCIO (instead of MARCIO) were in the Malines Hoard. De Witte also says that this type is rarely found struck in good silver. The silver *pieter* has never been precisely dated by numismatists.

# **Item 1. De Witte 357** [27]

## 1. c. 200 coins gros de Louvain (pieter)



*De Witte 357* <sup>[27]</sup> *Vanhoudt G 280* <sup>[26]</sup>

357. Dans un double entourage de 5 arcs de cercle, Saint-Pierre

- 122 -

nimbé et de face, tenant d'une main un livre fermé et de l'autre une clef. Devant lui, l'écu écartelé de Brabant-Limbourg. + S' : PÉTRVS : LO • - • VARIERCIS.

Rev. Croix, à triple bande, très ornée et cantonnée de 4 tréfeuilles: 

† I∘DV\* : L'OT' : BRA' : Ī⊖B' : ⊖T' : MARCIO.

A. Pds. = 3.90.

Collection de Witte.

VAN DER CHIJS, pl. IX, nº 22.

Pl. XV, nº 357.

Ghesquière donne comme aloi à ce gros 11 deniers 8 grains. Le type en aurait été emprunté au sceau des Saint-Peetermans, sorte de corporation jouissant, à Louvain, de privilèges particuliers.

358. Pièce au même type. + SARTIVS • - • PETTRVS.

Rev. Croix longue, à triple bande, à branches fleuronnées, cantonnée de 4 tréfeuilles et coupant la légende : I • D-V\*-BR-AB.

A. Pds. = 1.23.

Collection de l'État belge.

VAN DER CHIJS, pl. IX, nº 23.

Pl. XV, nº 358.

Ces gros et ces tiers de gros au Saint-Pierre, fort rares en argent, sont très communs en billon saucé. La trouvaille de Malines en renfermait respectivement 200 et 150 exemplaires de billon. Certaines de ces pièces, de très bas aloi, portent TRCIO pour MTRCIO.

*De Witte pp. 121-122* [27]

For some reason, Ghyssens (1983, ref. 12 & 13) ignores this type.

# **Item 2. De Witte 358** [27]

## **2.** c. 150 coins denier or tiers de Louvain



*De Witte 358 <sup>[27]</sup> Vanhoudt G 281 <sup>[26]</sup>* 

The corresponding fractional coin.

\_\_\_\_\_

# Item 3. Shield with 4 lions in a sexfoil / medium cross De Witte 348 [27]

- 217 -

5. Double denier ou 's de gros. Av. ★ MONSMY & ROVY & BRYBYNS. Écusson aux quatre lions dans un entourage de six ares de cerele.

Rev. Légende extérieure: \* · I· HOM · BRAB · HEHB · DVX AC · ANIO. Croix coupant la légende intérieure: SAC - RI·I· - MPE-RII; poids: 2.00 gramm · plus ou moins. (Pl. I, fig. 4.) Environ 25 exemplaires.

Une variété de cette monnaie porte: \* MO-NGMT: NOVT: RTB · TRMIG; et au revers: \* ·I· LOM: BRTB: LGMB DVX: TMCIO; même poids.

Environ 45 exemplaires.

*De Coster, p. 217* [7]

De Coster is describing **De Witte 348**. Note that all of the coins have spelling errors.

3. c. 25 coins De Witte 348 var.3[b]. c. 45 coins De Witte 348

double denier or 2/3 gros double denier or 2/3 gros



*De Witte 348 <sup>[27]</sup>* Vanhoudt G 274 <sup>[26]</sup>

According to Ghyssens (1983, BCEN, ref. 13): struck from October, 1343.

De Witte:

348. Dans un double entourage de 6 arcs de cercle, l'écu écartelé de Brabant-Limbourg. Lég. \* MORETTA \* DOVA \* BRABARTIEC.

Rev. Croix longue et pattée coupant la légende intérieure, SAC-RI • I-MPEI-RII. Lég. ext., \* I • LOTI ° BRAB' ° LEMB' ° DV\* 7 AC : MARCIO.

A. Pds = 2.00.

Collection de Witte.

VAN DER CHIJS, pl. VIII, nº 13.

Pl. XV, nº 348.

**— 120 —** 

Il existe de ces pièces de nombreux exemplaires, en cuivre, tous blanchis; la trouvaille de Malines en contenait 45. Ils présentent les variantes TUCIO ou TUIO pour MTRCIO.

*De Witte pp. 119-120* [27]

Item 4.
4 lions in a quatrefoil / short cross
Antwerp
De Witte 343 [27]

4. 1 coin gros d'Anvers

De Coster:

4. Gros d'Anvers. Av. & MONENT & NOVT & TUNWERPIEN. Dans le champ, les quatre lions dans un entourage de quatre ares de cerele.

Rev. Légende intérieure : & ION' : DEI : GRT'
: DVX; légende extérieure : & LOT : BRTB :
LEMB' : TO : MTROIO : IMPERII.
(Voyez Guesquière, pl. IV, fig. 8.)

Exemplaire unique entré dans le cabinet de M. Verachter.

*De Coster, p. 217* [7]

De Coster is describing **De Witte 343** / **Vanhoudt G 275** <sup>[26]</sup> / **v.d. Chijs VIII, 14** <sup>[3]</sup>. There are no apparent spelling errors.



*De Witte 343 <sup>[27]</sup> Vanhoudt G 275 <sup>[26]</sup>* 

343. Dans une épicycloïde à 4 lobes, les quatre lions de Brabant-Limbourg. Un annelet dans chacun des angles rentrants. Légende: \* MODETA: DOVA: ADTWERPIED.

Rev. Croix brève et pattée. Lég. int., + IOh': DEI: GRA': DVX.

Lég. ext., + LOTI: BRAB: LEMB: AC: MARCIO: IMPERII.

A. Pds. = 2.55.

Van der Chijs, pl. VIII, n° 14.

Pl. XV, n° 343.

*De Witte p. 118* [27]

## According to Cockshaw (ref. 6):

"Les pièces aux quatre lions dans un quadrilobe du deuxième type (Moneta Nova au droit et nom du prince au revers) paraissent pouvoir être mises en relation avec les émissions françaises dévaluées de janvier 1337 et doivent donc leur être postérieures. Elles semblent, à en croire les trésors de Walfergem et de Kortenberg et Malines, être toujours d'un type courant en Brabant vers 1345, alors qu'elles auraient complètement disparu du Luxembourg vers cette date <sup>1</sup>. En Hainaut, ce type de pièce ne paraît plus avoir été frappé après 1345 au plus tard (mort du comte Guillaume II). Ce type aurait d'ailleurs été rapidement remplacé par le gros au lion imité du gros de Flandre <sup>1</sup>. Quant au premier type, peut-on le dater plus précisément ?

1. Victor Tourneur, La trouvaille de Marche, dans RBN, 74, 1922, p. 218-226." [6]

## - Cockshaw, p. 81

"Plusieurs auteurs considèrent le type original comme brabançon. Pourtant les plus anciens types brabançons connus ne sont pas antérieurs à 1337. Un type assez proche existe cependant, en un seul exemplaire, pour la fin du règne de Jean II (dans le trésor de Herck-la- Ville enfoui vers 1306).

Le type des quatre lions dans un quadrilobe du premier genre (nom du prince au droit et nom de l'atelier au revers) est utilisé par Jean l'Aveugle à une date postérieure à 1311 (année où il devient roi de Bohême après la mort de son beau-père Wenceslas IV), après 1312 par Guillaume Ier de Hainaut (la pièce n'est pas citée dans une ordonnance du grand bailli de Hainaut qui annonce les pièces autorisées à circuler dans le Hainaut <sup>2</sup>), après 1312 ou peut-être après 1318 par Félicité de Luxembourg, après 1323 par Louis comte de Chiny et de Looz et probablement après 1322 pour la monnaie dite de convention frappée par Jean Ier ou Jean II de Namur et Louis de Crécy comte de Flandre.

Cette monnaie paraît au contraire antérieure à 1323-1324 (et peut-être même à 1318) à Herstal et certainement à 1329.

Quant à l'origine du type, nous devons nous borner à constater que :

- 1. si le type original est brabançon, les pièces du premier type sont encore à retrouver;
- 2. si l'on écarte l'origine brabaçonne, il faut choisir entre une origine hennuyère ou luxembourgeoise (il paraît peu probable qu'un type créé à Looz, à Chiny ou à Herstal ait pu être repris et imité au Luxembourg, en Hainaut ou en Brabant).
- 1. Raymond Serrure, *L'imitation* ..., p. 156-182.
- 2. Le grand bailli de Hainaut adresse, cette année-là, au magistrat de Mons une ordonnance concernant les monnaies dont le cours est autorisé dans la prévôté de Mons. Ce sont « les eskiellois que mesir fait faire a Valenchiennes, et la monoye Vévesque de Cambray et toutes les monnoies le roy de Franche d'or et d'argent, blankes et noires, et le florins de Florenche et les esterlins d'Engleterre et nient autres\* (Renier Chalon, Monnaies... Hainaut, p. 48)." [6]

<sup>-</sup> Cockshaw, pp. 81-82

## **FLANDERS**

Louis of Nevers, Count of Flanders (1322-1346)

Item 6. *Mijt* 

**6.** 2 coins denier au grand L [mijt]

Martiny / Torongo AA 4 [18]? Martiny / Torongo AA 7/2 [18]?

B. LOUIS DE CRÉCY, COMTE DE FLANDRE, 1322 A 1346.

6. Denier au grand L. Av. ¥ MON⊖MX: XLOSMS. Dans le champ, grand L entouré de feuilles de trèfles.

Rev. Croix coupant la légende : LIVO — COM — FLIX—DRI—; poids : 0.70 gramm. (Voyez catalogue du prince de Ligne, n° 44.)

Deux exemplaires.

*De Coster, p. 218* [7]

The legend indicates the Alost (Aalst) mint (as opposed to the Ghent mint). The L's on this type were used as minting marks, and they often have some extra mark above the 'foot, e.g. **L**'. De Coster does not indicate what the L's looked like on the Malines Hoard coins.

Either De Coster was not careful with his text transcription, or the Malines Hoard coins have different  $\mathbf{M}$ 's than the known examples (of which there are several sub-types, all with  $\mathbf{M}$ 's, not  $\mathbf{\Omega}$ 's). Note that Gaillard's drawing (ref. 9) does not match De Coster's text transcription (there are no illustrations in De Coster's cited Prince de Ligne catalog):



Gaillard 197 <sup>[9]</sup>
MODETT 8
COM

Is De Coster's text description inaccurate? In any case he does not indicate the forms of the L's, so complete identification is impossible. In theory, the *mijt* coins were either **Martiny** / **Torongo Type AA 4** or **Type AA 7/2**, which are the *mijts* (*mijten*) with MONETA ALOSTS legends. (**Martiny/Torongo AA 7/1** has an ALOSTENS legend.)

## Martiny / Torongo AA 4 (ref. 18, pp. 29-32)

Martiny lists 5 sub-types, and from De Coster's description and transcriptions, it is impossible to tell if any of them match the Malines Hoard coins or not.

According to Martiny, these were the 1<sup>st</sup> and 2<sup>nd</sup> issues of this type, struck from 8 August, 1331 - 13 March, 1332.

# Martiny / Torongo AA 7/2 (ref. 18, pp. 42-43)

Martiny's text transcription for **AA** 7/2 is incorrect and based upon the photograph provided, it should read:

# MONE TATE L'OSTS LVD' GOM' FLAT DRI'

According to Martiny, this was the 3<sup>rd</sup> issue of this type, struck 13 March, 1332 - 2 April, 1334.

Assuming that the extra **A** in MONETA was a die-sinker's error, then the legends of this type also match those of the Malines coins (basically, and depending on the forms of the **L**'s).

Whether **M/T AA 4** or **M/T AA 7/2**, these *mijt* coins would have been fairly old when the Malines Hoard was buried c. 1344, (assuming, of course, that the majority of the Malines coins were fairly current at the time of the hoard's deposit).

Genuine Flemish *mites* were basically copper coins (*monnaie noire*), despite a nominal amount of silver, and the 2 Malines Hoard coins may well have been "official" coins after all.

. -

## **HAINAUT**

William II, Count of Hainaut (7 June, 1337 - 26 Sept. 1345) (also William IV of Holland)

## Item 7. Fractional *Leeuwengroot* Chalon 74 [3]

7. 450 coins denier au lion VTLENGEN [with leaves]

#### C. ANONYME DU HAINAUT.

7. Denier au lion. Av. W MODEMA \* VALENCER.
Lion debout dans un cercle.

Rev. InTI - ONI - € × CO - MES. Croix eantonnée de quatre feuilles, et coupant la légende en quatre parties; poids: 1.00 gramm. plus ou moins. (Voyez Chalon, pl. X, fig. 74.)

Environ 450 exemplaires.

De Coster, p. 218 [7]



Chalon 74



Elsen 107-818 / 1.18 g. (not from the Malines Hoard as far as we know)

There were 450 of these "cuivre blanchi" coins in the Malines Hoard, the second most plentiful type in the find; where are they now? For all we know, every coin of this type on the market today could be a Malines Hoard coin (including the Elsen example shown here). Only a few of the specimens known to us appear to be struck in what could be described as 'good' silver.

Presumably, this type corresponds to the full *leeuwengroot* MONETA VALENC type, which also has an anonymous HANONIE COMES reverse (cross side) legend. The VALENC *leeuwengroot* suffered a sort of "enfeeblement" (see p. 23 below), as had the HANONIE type before it. Although a few examples of the full VALENC *groot* in 'good' silver are known, several examples in 'poor' metal are known as well.

It would seem that the fractional coins either suffered the same "enfeeblement" fate, or they were never struck in 'good' silver at all. Small coins such as these often fell into the category of *monnaie noire*, meaning that they contained far more copper than silver. We do not have any Malines Hoard coins for study, but it remains a possibility that some or all of the Hainaut coins were "genuine" coins struck in poor metal at the Valenciennes mint (if that's what the "enfeeblements" were).

Can we use the Malines Hoard coins to date the 'poor' Hainaut, VALENC *leeuwengroten* to late 1343 or early 1344? Would that, in turn, mean that the 'good' VALENC coins were minted in early 1343?

## **GUELDERS**

Item 8. Esterlin / lion on shield

[Reinald II? Count of Guelders (1326-1339) Duke of Guelders (1339-1343)]

**8.** 1 coin denier au lion dans écusson Harderwijk?

#### D. PIÈCE INDÉTERMINÉE.

#### - 219 -

Rev.  $\Omega \circ \Omega - \oplus \mathbb{N} \times - \mathcal{D} \otimes \Omega - \oplus \mathbb{R} \mathcal{D}$ . Croix coupant la légende en quatre parties. C'est probablement encore une de ces pièces énigmatiques de quelque seigneur limbourgeois, contrefaçon comme nous en connaissons tant d'autres, et dont nous cherchons vainement l'explication. Elle paraît copiée sur un denier au lion de la Gueldre, frappé par Renaud II, (1526-1545), portant la légende :  $\Omega \circ \Omega - \oplus \mathbb{N} \times - \mathcal{D} \otimes \mathcal{L} - \oplus \mathbb{R} \mathcal{D}$  (Harderwyk). Il est à remarquer aussi que la lettre M y prend la forme ronde, peu usitée alors, comme sur la monnaic gueldroise. Poids : 1 gramme. (Voyez pl. I, fig. 2.)

Pièce unique entrée dans la collection de M. de Craene, de Malines.

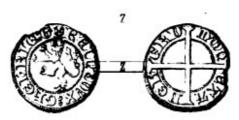
De Coster, p. 219 [7]



De Coster pl. I, 2 (nº 8) [7]

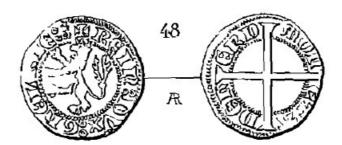
This type of coin (i.e. a lion on a shield with a surrounding legend) dates from the late 13<sup>th</sup> century, and had gone out of fashion in most places by 1344.

De Coster did not provide a reference number for the Guelders coin to which he refers, but v.d. Chijs (ref. 5) does list the following coin with a MONETA DE HERD legend (but no shield):



v.d. Chijs II, 7 [5]

The same type illustrated by Roest (ref. 19):

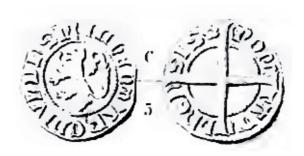


Roest, **RBN** 1891, pl. X, 48 [19]

## JULIERS (JÜLICH)

# Item 9. Fractional *Leeuwengroot*

9. 3 coins denier au lion William VII Juliers



De Coster, plate I,  $5 (n^o 9)^{[7]}$ 

#### E. GUILLAUME VII, COMME MARQUIS DE JULIERS, 1339 A 1356.

- 9. Denier au lion. Av. Petit lion précédant la légende : IILIGERMARCHIVLERS. Lion debout dans un cercle (1).
- (¹) Des monnaies très-rares d'un Guillaume, seigneur de Hornes, au xive siècle, et dont les exemplaires connus étaient médiocrement conservés, avaient été mal lus. Le nom du prince y est écrit comme sur cette monnaie de Juliers, c'est-à-dire qu'il commence également par deux II. Ce qui avait fait réunir ces deux lettres pour en former un M, et donner ces pièces à une Marie, veuve d'un des Guillaume de Hornes de la fin du xive siècle. Depuis j'ai rencontré un bel exemplaire d'une de ces monnaies, sur lequel on lit très-distinctement IIILII', etc. Il se trouve aujourd'hui dans le cabinet de M. Michiels Van Verduynen, à Maestricht.

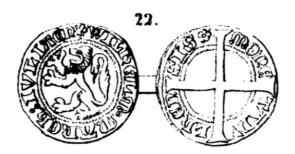
*De Coster, pp. 219-220* [7]

The obverse legend is a corrupted version of those found on the known examples of Juliers fractional *leeuwengroot*:

- **୬** VILhelm **% Պ**/ Rdh **%** IVL[...] **A** d
- ♥ VILheim % MTRdh。' IVIITA d

[...Rah o IVLAa]

The same type illustrated by Grote (ref. 15):



Grote, plate 14, 22 (VII, p. 407) [15]

## ₩ WILLELM • MTROLL • IVLIADA MONE TTOV LLEN SIS\$

See the Appendix below for Grote's opinions about the Malines Hoard.

## **FRANCE**

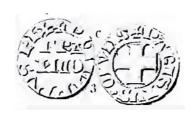
Philip VI, King of France (1 April 1328 – 22 August 1350)

Item 10.

Denier Parisis

Duplessy 275

**10.** c. 1600 denier parisis Philip VI France



De Coster plate I, 3  $(n^0 10)^{[7]}$ 

#### F. PHILIPPE IV, ROI DE FRANCE, 1235 A 1314.

10. Denier parisis. Av. → PhILIPPUS × RIX. Dans le champ: FRX - NCO, en deux lignes.

Rev. & PARISIVS & CIVIS. Croix à larges branches égales. Après le second I, dans le mot civis, se voit une sorte de virgule paraissant dépendre de cette lettre qui prend alors la forme d'un D, mais je présume que c'est un signe d'abréviation du mot civitas. Poids: 1.00 gramme; la plupart de ces pièces restent un peu en dessous de ce poids. (Voyez pl. I, fig. 5.)

Environ 1,600 exemplaires.

*De Coster, p. 220* [7]

The majority of the coins in the hoard were of this French, royal type. According to Duplessy (ref. 8), these are not coins of Philip the Fair, but rather of Philip VI (1328-1350). According to the same author, they are the 2nd type, issue of 26 October, 1343 (**Duplessy 275**). According to Cockshaw (ref. 6), (who cites Lafaurie), the date was 22 August, 1343. Haeck (ref. 16) gives the date of deposit for the Malines Hoard as 1345.

De Coster gives the obverse REX as RIX, and the reverse legend seems to read CIVI)S. We would like to believe that De Coster inspected a reasonable number of the c. 1,600 coins of this type present in the hoard, since he only provides one transcription for all of the coins.

Assuming that Duplessy's dating of this type is correct, then the presence of these coins in the Malines Hoard indicates that it could not have been buried before late August or late October, 1343, and in fact, probably some time thereafter.

Duplessy (1988) seems to have been in (basic) agreement with Cockshaw (1970):

"B. Présence des pièces étudiées dans les trésors

Je n'ai pu trouver trace de ces pièces que dans sept trésors; encore l'un d'eux est-il composé de faux d'époque et un autre n'a-t-il été enfoui qu'à la fin du xiv<sup>e</sup> siècle. a. Malines: Trésor de monnaies de cuivre blanchies, enfoui après 1343 puisqu'il contenait environ 1600 parisis de Philippe VI de Valois, frappés en vertu d'une ordonnance du 22 août 1343 (J. Lafaurie, *Les monnaies des rois de France*, I, n° 277)." <sup>[6]</sup>

- Cockshaw, p. 79

## "ENFEEBLEMENTS" OF THE CURRENCY

Having studied the *leeuwengroten* of all regions for several years now, as well as many coin types "peripheral" to said study, we have noticed what seems to be a sort of pattern at several of the 14<sup>th</sup> century mints in the Low Countries.

It appears that with many of the types, a sort of unofficial (?) debasement occurred when minting of a given type "petered out", a sort of "enfeeblement" of the coinage. This is something different than an officially mandated debasement of the coinage, whether an old or new type. It appears that when a coin type had "run its course" so to speak, the final production was carried out using metal of a very low fineness, far lower than mandated by the official minting instructions.

This final production seems to have been done in a sort of administrative "grey area" (or perhaps not); in any case it is unclear if the coins are (semi-)"official" (but 'poor') coins, or pure counterfeits. (It must be remembered that a great many medieval counterfeits were in fact produced by mint personnel working outside of the official mint house in their own time. [14])

Either the mint produced the last batches of coins using substandard metal, or counterfeiters (recently unemployed mint workers?) took up production just as official minting ceased (?). Or perhaps a group of workers took advantage of a sudden lull in work at the mint to make substandard coins using dies (or imitations thereof) that they knew were soon to be made redundant (?).

It appears that shortages of silver for the mints to strike into coins was the main cause of these "enfeeblements". However, it is also possible that production of a given type was halted for some other reason, and that no new type immediately took its place, and so those making the feeble coins took advantage of the gap to produce the poor coins.

The apparent nature of the Malines Hoard would certainly seem to indicate an illicit production; the numerous French *deniers parisis* together with coins of Brabant *et al* would not seem to indicate any kind of official minting operation.

It is, of course, possible that no such pattern of "enfeeblement" exists, and that a large number of extant medieval counterfeits are simply misleading us. Nevertheless, the phenomena that we have noticed that lead us to believe that "enfeeblements" occurred are as follows:

Counterfeit (?) coins in poor metal that {far} outnumber real coins in good metal seen today:

Brabant: 'star' leeuwengroten Brabant: 'Pieter' groten

Hainaut: HANONIE leeuwengroten

Hainaut: VALENC (not VALENCN) leeuwengroten

(all VALENCN coins are "counterfeits")

Hainaut: VALENCEN fractional leeuwengroten (with leaves)

Hainaut: "tiercelet" in multifoil (Chalon 79; Vanhoudt G 496)

Flanders: Louis of Nevers *leeuwengroten* with a round **o** in COMES

Flanders groot zonder naam (Martiny 12-GE)

groot of Dendermonde (Martiny 22-DE; Leuven Hoard) (no 'good' coins known)

all suspect leeuwengroot "coins of convention" (Brabant-Flanders, Flanders-Rummen,

Flanders-Hainaut or Holland (or Namur), Flanders-Brabant, etc.; no 'good' coins known)

## Coins for which otherwise identical 'good' and 'bad' coins are known:

Brabant: 'star' leeuwengroten

Brabant: 'Pieter' groten

Brabant: 4 lions in a quadrilobe (De Witte 343)

Hainaut: HANONIE leeuwengroten

Hainaut: VALENC (not VALENCN) leeuwengroten

(all VALENCN coins are "counterfeits")

Hainaut: VALENCEN fractional *leeuwengroten* (with leaves) Hainaut: "*tiercelet*" in multifoil (Chalon 79; Vanhoudt G 496)

Holland: HOLANDIE leeuwengroten Holland: HOLAND leeuwengroten (?)

Flanders groot zonder naam (Martiny 12-GE)

Flanders, Louis of Male *leeuwengroot*, Issue(s) VII / VIII (?)

France, Philip VI denier parisis (Malines Item 10)

## "Counterfeit" coins with spelling errors:

Brabant: 'star' *leeuwengroten* (including Malines Item 5) Brabant: '*Pieter' groten* (or 1/3 *groten*) (Malines Item 1?)

Hainaut: HANONIE leeuwengroten

Hainaut: VALENCN (not VALENC) *leeuwengroten* some suspect "coins of convention" (Brabant-Flanders)

groot of Dendermonde (Martiny 22-DE; Louvain Hoard 1983)

Harderwijk sterling (Malines Item 8)

Juliers sterling (Malines Item 9)

France, Philip VI denier parisis (Malines Item 10)

We suspect that there may be (many?) other types as well; these are simply the ones we have come across during our own numismatic research.

### Monnaie Noire

The 'poor' coins under discussion should not be confused with the coins that are commonly referred to as *monnaie noire*, or 'black money'. These were official, small denomination coins that had only small amounts of silver in them, which, in practice, often meant they were in fact copper coins. These small coins were intended to be used for the day-to-day purchases that involved only small amounts of money, and for which large silver coins were useless. Examples of *monnaie noire* would include the Flemish *mijt* (*mite*).

## **Spelling Errors**

Obviously, some of the spelling errors found on medieval counterfeits coins are nothing more than mistakes on the part of the fabricator. But in some cases, the errors begin to pile up on coins that are otherwise reasonably good copies of the originals, which makes us wonder if perhaps something else is going on.

It is noteworthy that many of the coins in the Malines Hoard contain (fairly minor) spelling errors somewhere in the legends. Most numismatists seem happy to write this sort of thing off as "people in the Middle Ages were mostly illiterate". And yet, many counterfeits are fairly faithful copies of the originals; a great many of them we probably made by mint personnel, who should have been perfectly capable of reproducing the correct legends (even if they could not read them). There are, in fact, many medieval counterfeits with correct legends. But why are there so many spelling errors in an almost consistent (but erroneous) manner? For example: there are so many mistakes on counterfeit BRABAN *leeuwengroten*, that it is almost surprising to find one with completely error-free legends.

Is it possible that the counterfeiters were intentionally marking their counterfeits so that they themselves would easily recognize them later if they came across the coins?

The 19 anonymous *groten* of Dendermonde (**Martiny 22-DE** <sup>[17]</sup>) found in the Louvain Hoard (1983), of which no 'good' examples are known, all have the same, semi-nonsense legends.

## CONCLUSION

Since all of the c. 2500 coins from the Malines Hoard (1847) are apparent counterfeits, it seems reasonable to assume that the hoard was deposited by the counterfeiter(s) himself (or themselves).

The hoard could not have been buried before late August or late October, 1343, because of the *deniers parisis* of Philip VI (**Item 10**), the official versions of which were not issued before this time <sup>[6] [8]</sup>. It is likely that at the earliest, the hoard was buried several weeks or months after Philip VI's "second type" *parisis* were first issued.

The counterfeit nature of all of the coins in the hoard leads us to believe that the other types present in large numbers must have also been (approximately) contemporaneous with these French *deniers*. It seems unlikely that counterfeiters would have held on to the illegal (?) coins for any longer than was absolutely necessary, and it also seems unlikely that the counterfeiters were intending to pass "old" coins rather than the most current types in circulation at the time. (We are speaking here of the coin types found in the hoard in large quantities.) If nothing else, it seems reasonable to presume that the Malines Hoard types were (still) circulating when the hoard was hidden.

Can we therefore conclude that the <u>official</u> "star" *leeuwengroten* of Brabant were being struck in late 1343 or early 1344? And the fractional Hainaut coins as well? Or that they were at least still circulating in numbers sufficient to warrant copying them? (Bearing in mind that 'good' silver examples of both the \*BRABAN *groten* and the fractional Hainaut coins with leaves in the quarters are more uncommon 'poor' examples today.)

It should be noted that a small number of "old" coins were present as well: 2 Flemish *mijten* from c. 1322-1324 and 1 *sterling* (*esterlin*, *denier*) from Harderwijk of a type from the late 13<sup>th</sup> century.

## **ACKNOWLEDGEMENTS**

The authors would very much like to thank the Cabinet de Médailles, Brussels (CdMB / KBR) and the firm of Jean Elsen et ses fils s.a.

\_\_\_\_\_

## **LITERATURE**

[1]

La titulature des comtes de Louvain sur les monnaies frappées du XXIe et XXIIIe siècle Sergio Boffa

in Trulla et cartae, De la culture matérielle aux sources écrites, Liber discipulorum et amicorum in honorem Michel de Waha

Frédéric Chantinne et al. (éd.) Bruxelles, 2014 pp. 37-59

[2]

Recherches les Monnaies des comtes de Hainaut

Rénier Chalon Brussels, 1848

[3] *Mélanges* R. Chalon in *RBN*, 1849 pp. 380 - 382

[4]

De munten der voormalige hertogdommen Braband en Limburg, van de vroegste tijden tot aan de Pacificatie van Gend

P. O. van der Chijs Erven F. Bohn, Haarlem 1851

[5]

De munten der voormalige graven en hertogen van Gelderland, van de vroegste tijden tot aan de Pacificatie van Gend

P. O. van der Chijs Erven F. Bohn, Haarlem 1852 [6]

Les monnaies aux quatre lions dans un quadrilobe

P. Cockshaw

in: Revue numismatique, 6e série - Tome 12, 1970

pp. 62-82.

[7]

Notice sur un dépot de monniaes cuivre blanchies, du XIV siècle, découvert en Malines en 1847

De Coster

in **RBN**, 1850

pp. 215 - 235

Plate I, 1-5

[8]

Les Monnaies Françaises Royales de Hugues Capet a Louis XVI (987-1793)

Vol. I: Hugues Capt – Louis XII

Jean Duplessy

Maison Platt, Paris

Vanderdussen, Maastricht

1988

[9]

Recherches sur les Monnaies des Comtes de Flandre

Victor Gaillard

Ghent, 1852 & 1857

[10]

Le monnayage d'argent en Flandre, Hainaut et Brabant au début de la guerre de cent ans (Silver money in Flanders, Hainaut and Brabant at the Start of the Hundred Years War)

Joseph Ghyssens

**RBN** (CXX), 1974

pp. 109 - 191

Plates II – VI

[11]

Les premières émissions monetaires de Jeanne et Wenceslas\*

Joseph Ghyssens

RBN - CXXXIV -1988

pp. 129 - 140 + Plate V

## [12]

# Essai de classement chronologique de monnais brabançonnes depuis Godefroid Ier (1096-1140) jusqu'à la duchesse Jeanne (1355-1406)

Joseph Ghyssens Jean Elsen et ses fils, 1983

## [13]

# Essai de classement chronologique des monnaies de Brabant dupuis Godefroid Ier jusq'à la duchess Jeanne (1096-1406)

Joseph Ghyssens in *BCEN*, 1983 pp. 55-59

## [14]

## Den valscher den ketel (?); Bestraffingen van muntmisdrijven in Holland, Zeeland en Utrecht ca. 1300 - ca. 1600

C. de Graaf in *JMP*, 82 (1995) pp. 77 - 179

## [15]

## Bergischen und Jülich'schen Münzgeschichte

Hermann Grote *et al* in *Münstudien* Bd. VII pp. 41, 407-408, 441-446 Plate 14, 22 (Jülich); plate 16, 65 (Valkenburg)

## [16]

# Middeleeuwse munten van de vroegere Belgische vorstendommen en heerlijkheden in vondsten (751-1433)

Aimé Haeck Dilbeek, 2012

## [17]

## De eerste grote zilveren munten in Vlaanderen 1269-1322

Jean-Claude Martiny Uitgeverij Snoeck Ghent, 2016

ISBN: 978-94-6161-301-1

[18]

Lodewijk van Nevers, Graaf van Vlaanderen.

Historische en numismatische studie van de muntslag in Aalst en Gent

Jean-Claude Martiny & Paul A. Torongo

Uitgeverij Snoeck

Ghent, 2016

ISBN: 978-94-6161-333-2

[19]

Essai de classification des monnaies du comté puis duché de Gueldre

T. M. Roest

in Revue Belge Numismatique (RBN)

1891

pp. 370-404 / Plates X & XI

pp. 516-562 / Plates XI & XIII

[20]

Errata: Lodewijk van Nevers, Graaf van Vlaanderen. Historische en numismatische studie van de muntslag in Aalst en Gent By Jean-Claude Martiny & Paul A. Torongo (2016)

Paul A. Torongo

Rotterdam, 2018

Academia.edu

[21]

A Preliminary Overview of the Leeuwengroten of Brabant Part One: Brussels

Paul A. Torongo & Raymond van Oosterhout

Rotterdam, 2018

Academia.edu

[22]

A Preliminary Look at the Tiers de Gros au Lion of Flanders

Paul A. Torongo

Rotterdam, 2018

Academia.edu

[23]

The Tiers de Gros au Lion of Flanders: Addenda

Paul A. Torongo

Rotterdam, 2019

Academia.edu

## [24]

## A Preliminary Overview of the Leeuwengroten of Brabant Part Two: MONETA BRABAN

Paul A. Torongo with Raymond van Oosterhout Rotterdam, 2019 Academia.edu

[25]

## The Leeuwengroten of the County of Hainaut: A Preliminary Overview

Paul A. Torongo with Raymond van Oosterhout to be published

[26]

Atlas der munten van België van de Kelten tot heden

Hugo Vanhoudt Herent, 1996 ISBN 90-9009686

[27]

Histoire monetaire des comtes de Louvain, ducs de Brabant et marquis de Saint Empire Romain

Alphonse De Witte Veuve de Backer, 1894

# **APPENDIX: Miscellaneous Information** (Chalon, Grote, De Coster)

**Chalon** (ref. 3, pp. 380-382) on *cuivre argentée* or *cuivre blanchie* coins:

On rencontre assez souvent de nos monnaies d'argent du xive siècle, des exemplaires de cuivre qui paraissent avoir été argentés ou étamés. Pour nous, ces pièces n'ont jamais cessé d'être le produit de quelque fabrication illicite, l'œuvre de faux monnayeurs si nombreux au moyen âge; mais comme quelques amateurs persistent à y voir des monnaies réelles, et à y reconnaître cette monnaie noire — moneta nigra — dont il est souvent question dans les actes de cette époque, nous croyons devoir dire sur quoi repose notre conviction.

Et d'abord une pièce de euivre argentée ou blanchie n'aurait pas été une monnaie noire. Cette dénomination convient, au contraire, parfaitement aux monnaies de billon de bas aloi, dans lesquelles le euivre prédominait tellement qu'il était impossible de voir, à la couleur de la pièce, qu'elle contenait un métal plus précieux. Nous avons rapporté, dans nos Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut, page 145, une charte relative aux monnaies dites : kokibus, frappées par Guillaume 1°, au donjon de Wallincourt, dans laquelle on voit que ces kokibus ne contenaient qu'un trente-sixième d'argent. Voilà bien la véritable monnaie noire du xiv° siècle.

Ces monnaies blanchies sont frappées, non pas à un type

spécial qui aurait pu les faire reconnaître, mais elles sont identiques d'inscriptions et de types avec les monnaies d'argent. Une pareille fabrication, de la part de l'autorité, pourrait-elle se comprendre? C'eût été un piége continuellement tendu à la bonne foi, une gène insupportable dans les transactions du commerce.

Il y a quelques années, un dépôt considérable de monnaies belges du xiv° siècle fut découvert à Malines, en démolissant une ancienne porte de la ville, dans une espèce de cavité qu'on croit avoir servi de receptacle aux latrines du corps de garde. Ce dépôt se composait exclusivement de pièces de cuivre étamé, qui paraissaient n'avoir jamais eirculé. Il ne s'y trouvait qu'un petit nombre de types, et toutes ces pièces étaient semblables à des monnaies d'argent connues. Une seule, appartenant au Hainaut, et dont nous avons donné la figure sous le nº 74 de nos Recherches, était tout à fait nouvelle : on vient d'en retrouver un exemplaire d'argent. - 382 -

Flandre et le Hainaut. Il cite l'exemple d'un gros au portail de Jean, comte de Namur, avec : MONETA BRABANCIE. Il nous scrait sans doute agréable, comme possesseur de la pièce, de pouvoir adopter cette opinion contre laquelle il y aurait peu de chose à dire si notre gros-métis était d'argent. Mais, par malheur, il est de cuivre, et son existence s'explique parfaitement en le regardant comme l'œuvre d'un faussaire. Quelque désir que nous ayons d'enrichir notre collection d'une pièce nouvelle de cette importance, c'est à cette dernière opinion que nous sommes forcé de nous arrêter.

R. Cn.

Chalon, pp. 381-382 [3]

**Grote** (ref. 15, pp. 407-408) on the fractional *leeuwengroten* of Juliers (22), the examples in the Malines Hoard (23), and the Malines Hoard coins:

II. Wilhelm I. 1328-1361, ale Markgraf 1336-1357. 407

22) Biertel. (?) Grofchen.

Zaf. 14, Fig. 22.

Av. a) † wilhelm marchi ivliaen

- p) (g) witherw . wareh ; iarizer
- c) (L) WITHEIM · ARCH : IVILAG (statt ivLlac.)
  Löwe.

No. mona. TA DV.LKEn. SIS & Durchgehendes Kreuz. Dm. 18" — Gw. 0.93

(a: b. S. - b: Cod. Reist. - c: Reichel's Samml.?)

Bu Dülken geschlagen. — (Wenn es ein Biertel-Groschen ift, so würde er den Sterlingen gleich werthen.) — Die Münzen bieses Typus und Betrages haben ihr Borbild in Gelbern, wo Reinhald II., 1326—1343, beren zuerst münzen ließ.

23) Falfchmünze (?). Av. (Löwe) iichen mares d ive dre n Kv. mongena dverken-siss Beiderseits wie vorige. Dm. 19" — Gw. 1:00 (Rv.B. VI Taf. I, Fig. 5. S. 219.)

Die Münze stimmt hinsichtlich der Typen beider Seiten und der Revers-Umschrift auf das genaueste mit den vorstehenden überein, und unterscheidet sich von ihnen nur durch die Avers-Umschrift, die theils corrumpirt oder wenigstens mit unvollkommenen Buchstaben geschrieben ist, und dann, was wesentlicher ist, am Schlusse den Titel: Dominus Nemoris (s. oden S. 399) hinzugesügt, der freilich hier statt des allein zulässigen Comes nemoris stehen würde, da dieser nicht "Herr des Waldes," sondern "Beamter" oder "Ausschr" des Waldes bedeutet (Mone Beitschr. f. G. d. Oberrheins IV, S. 70; Anz. f. A. d. d. B. 1857, S. 76).

— Wenn aber (Rv.B. a. a. D.) der Schlusbuchstabe R, statt n gelesen wird, so steht doch dem die Zeichnung entgegen, die deutlich R zeigt. Das MarCD wird nicht marchio De Iul zu sesen sein, sondern das D ist ein — vielleicht nur auf der Zeichnung — etwas mißrathenes h, also MARCH IUL, wie auf den vorstehenden.

Die Münze ift aus verzinntem Kupfer, und befand fich, felb britte, in einem 1847 zu Mecheln gemachten Funde von 2500 Stud

VII. 1820/470.

408 13. Die Mangen ber Grafen und Bergöge von Bulich.

gleichen Metalles aus ber erften Galfte bes 14. Jahrhunderts, meift Brabanter, Bennegauer und besonders Frangofischen.

DeCofter befpricht ausführlich ben Inhalt biefes Fundes. untersucht, ob die Mungen besfelben Falichmungen ober echte, aber nach fehr verichlechtertem Dungfuße ausgebrachte, ober vielmehr Theilftude bes filbernen Denars feien, und halt Letteres für bas Bahricheinlichfte. Ich maße mir, bem gründlichen Renner ber belgifchen Danggeschichte gegenüber, fein Urtheil hierüber an, wenigstens fo weit fich feine Unsicht auf die frangösischen und belgifden Beftandtheile Diefes Fundes beziehen foll. Allein Die Anwefenheit diefer brei Bulich'ichen Müngen in bemfelben icheint mir überwiegend für die erfte Unficht zu fprechen. 3ch glaube beftimmt annehmen zu burfen, bag Markgraf Bilbelm um biefe Beit eben fo weinig Theilftude des Pfenninge ober Bellere aus verzinntem Rupfer, als Sterlinge ober Denare nach einem fo heruntergetommenen Dungfuße habe ichlagen laffen, es mare benn, bag er fie zur vortheilhaften Musfuhr nach Brabant bestimmt hatte. Die bamalige niederrheinische Munggeschichte weiß gar nichts von folch einer Berichlechterung bes Mungfuges ober von berartigen Theilstüden der geringsten Silbermunze jener Zeit, und es wäre anch sehr unwahrscheinlich, daß man eine letztere, ganz genau nach Bolumen, Then und Farbe des Metalles mit den silbernen Mehrstüden des Münzsystems sollte übereinstimmend gemacht haben, wie dieses, nach deCoster's Bemerkung, mit den übrigen Münzen des Fundes der Fall ist. — Die Falschmunzerei war damals in den Rheingegenden an der Tagesordnung, wie nicht bloß die Münzssammlungen, sondern auch die Urkunden und die gerichtlichen Bershandlungen jener Zeit (s. M.St. VII, S. 95, nach Trierischen Urkunden) zeigen. Nur daß die Falschmunzer nicht, wie heutigen Tages, etwa den Metall-Arbeitern in den niederen Ständen angehört hätten; jene Urkunden zeigen vielmehr, daß die Herren und Ritter auf ihren Burgen nicht bloß Straßenraub, sondern eben so teisfrig Falschmunzerei trieben, und die incorrecte Av.-Umschrift träg nur bei, die Münze zu verdächtigen.

Grote, pp. 407-408 [15]

Despite Grote's lengthy discourse on the interpretation of the legends of his **n**<sup>0</sup> **23** (Malines Hoard, **De Coster Item 9**), the coin is probably a counterfeit (or "enfeebled") example of his **n**<sup>0</sup> **22**, and the legends have no extra or special meaning, they are simply botched versions of the same *William*, *Marquis of Juliers* legends from **Grote 22**.

As mentioned above, **De Coster** (ref. 7) devoted the lion's share of his article to musing over the what the nature of the argented coins might be:

Mon honorable ami, M. Chalon, dans un article sur les monnaies saucées ou blanchies du xive siècle (Revue belge, tome V, page 580', me nomme le Champion de ces monnaies. Ce qui veut dire que je ne partage pas son opinion à l'endroit de l'origine de ces pièces, qu'il considère comme le produit d'une fabrication illicite.

La science numismatique, dont l'étude est si vivement attrayante, a fait un pas immense depuis quelques années; mais il s'en faut bien que ses zélés disciples soient d'accord sur une infinité de points, plus ou moins obseurs, contre lesquels nous venons heurter à chaque instant dans nos persévérantes recherches. Ces taquinants obstacles deviennent une cause de persistance dont la science profite parfois; et si, à défaut de documents écrits, nous devons souvent recourir aux conjectures, il importe aussi, dans l'intérêt et en vue seulement du progrès de la numismatique, de faire abnégation d'amour-propre, pour abandonner ou modifier une opinion qu'une interprétation préférable scrait venue

- 216 -

contredire. M. Chalon sait mieux que personne combien je suis accommodant sur ce point. Je regrette cependant de ne pouvoir me ranger à son avis au sujet de la trouvaille de Malines dont je viens, un peu tardivement, rendre compte et entretenir les lecteurs de la Revue.

Tous ces divers types portent, comparativement aux monnaies d'argent dont ils sont l'exacte copie, leur facies national, dans le style des pièces comme dans la forme des lettres qui se reproduisent fidèlement. Mais quant au denier de Louis de Crécy, nous ne connaissons point ce type frappé sur argent; il existe en billon, à bas titre. J'ai dit que sur la monnaie de Nerd, probablement une contrefaçon de celle frappée à Herderwyck, la lettre M prend, comme sur son modèle, la forme ronde  $(\Omega)$  abandonnée alors dans le Brabant. Que de poinçons, que de coins, que d'ustensiles, que d'ouvriers il cut fallu employer en même temps dans

cet atelier claudestin! Mais sont-ce des monnaies fausses? Je pense que non.

La première moitié, ou à peu près, du xive siècle ne produit, en monnaie noire ou de euivre, pour le Brabant, que des pièces dont les types sont également frappés sur argent. Je ne connais que peu de deniers en billon blanc, pour Bruxelles et Halen, pièces rares, qui peuvent être attribuées au règne de Jean III, et dont les types ne sont pas connus en argent. Serait-ce la seule menue monnaie légale d'alors? Mais ces rares billons appartiennent-ils à l'époque de l'émission des monnaies brabançonnes de la trouvaille de Malines? Car il est possible qu'ils soient venus postérieurement, et probablement, comme je le dirai plus loin, après le traité de 1359; ces billons pouvaient encore représenter une valeur intermédiaire entre l'argent et le cuivre. Sous Jeanne et Wenceslas la monnaie de cuivre prend ses types spéciaux; le billon a disparu.

Puisque déjà sous Jean II nous ne retrouvons plus le petit denier et l'obole, peut-on admettre que le sterling, d'une valeur de 25 à 50 centimes de notre monnaie, fut le moindre numéraire de cette époque? Non; ce système monétaire n'eût pas répondu aux besoins du peuple; e'est évident.

Dans le Hainaut on frappait, déjà au commencement du xive siècle, des deniers kokibus, ne contenant qu'un trente-sixième d'argent. (Voyez Revue belge, tome III, page 190.) Mais nous retrouvons aussi pour cette province plusieurs monnaies de cuivre blanchi, aux types de celles frappées sur argent; l'une de ces pièces (Chalox, pl. IX, fig. 70) est très-rare en argent et se trouve communément en cuivre, et

souvent ayant perdu toute trace de blanchissage. En Flandre, sous Louis de Crécy (1322-1346), on a frappé du cuivre. blanchi, copiant de même divers types frappés sur argent : ainsi le gros de Gand (cabinet du prince de Ligne, nº 38); le demi-gros, nº 42; le gros de Flandre, nº 46; enfin un gros au lion, anonyme, frappé à Gand, dont on connaît à peine trois exemplaires en argent, et assez commun en cuivre. Il existe aussi un denier au lion, frappé de ce bizarre métal en vertu de la convention de 1559, portant d'un côté moneta Gandensis, et de l'autre moneta Halensis. On n'a pas, que je sache, retrouvé cette pièce en argent. Faut-il encore admettre que ces pièces sont fausses? Beaucoup de ces cuivres blanchis ont été retrouvés isolément, et plusieurs étant plus communs en cuivre qu'en argent, faudrait-il supposer que ees types aient produit plus de pièces fausses que de vraies? Et si le faussaire avait si bon marché à faire de la confiance publique, comment expliquer que nous n'ayons jamais rencontré une seule de ces pièces blanchies dans les nombreuses et considérables trouvailles de monnaies d'argent du xive siècle qui se sont faites sous nos yeux depuis une dizaine d'années? Il y a une particularité très-remarquable à observer encore, et très-importante en faveur de mon opinion, e'est que l'on retrouve beaucoup de ces monnaies, jadis blanchies, dans un état d'usure complète, frustes même. Mais si elles avaient pu tromper l'œil alors qu'elles étaient neuves, elles devaient nécessairement être rejetées dès que le cuivre apparaissait. A quelle circonstance autre qu'aux effets d'une longue circulation de ces monnaies pourrait-on attribuer l'état de détérioration que je viens de signaler et que tous les amateurs peuvent constater avec moi

- 225 -

en consultant leurs tiroirs? Et si cette circulation paraît incontestable alors qu'elles ne représentaient déjà plus que du cuivre pur, n'est-ce pas comme monnaie noire ou de cuivre — moneta nigra — qu'elles circulaient?

Mais à quelle époque apparaît le cuivre dans le duché de Brabant? Quand le besoin de ce menu numéraire s'est-il fait sentir? Les plus anciennes monnaies brabançonnes connues sont les deniers anonymes de Bruxelles et Nivelles (Revue belge, tome V, pl. II); ils pesent 1.00 gramme, tantôt plus, tantôt moins; nous n'en connaissons pas d'oboles. Les deniers anonymes des trouvailles de Duffel et de Willebroek (Revue belge, tome V, pl. III), qui paraissent appartenir aussi au Brabant, mais d'une époque postérieure, pèsent de 7 : à 8 : décigrammes; nous ne connaissons aucune subdivision ou obole de ces deniers. Sous le règne de Godefroi III de Brabant (1143 à 1190), ce poids paraît à peu près maintenu, du moins deux deniers bien entiers de ce prince pèsent 8 décigrammes. (Revue belge, tome VI, pag. 183 et 184.) Les deniers de ce Godefroi et ceux de son contemporain, l'évêque Raoul de Zéringen, récemment trouvés ensemble dans le Luxembourg, sont exactement du même poids. Ce dépôt contenait, en outre, des deniers impériaux, probablement frappés à Maestricht, représentant le même poids. C'est sous l'évêque de Liège, Raoul, que nous retrouvons la première obole, ou la moitié du denier. (Voyez DE RENESSE, pl. IV, nº 6.) On connaît l'obole au type d'un denier impérial, qui est de la même époque, puisque ce denier a été retrouvé dans le trésor du Luxembourg; cette précieuse obole appartient à M. V. Capitaine, à Liége. Il est donc probable que Godefroi a

- 224 -

frappé des oboles à l'exemple de ses contemporains, dont il suivait le système monétaire. Henri Ier, successeur de Godefroi III (1190-1235), a continué, comme le faisaient ses contemporains Albert de Cuyck et Hugues de Pierre Pont, de battre d'après le module et le poids de la monnaie de Godefroi; mais il change de type. D'un côté, le lion occupe tout le champ de la pièce; au revers se voit la croix carlovingienne, cantonnée de quatre boules; on connaît aussi l'obole à ce type (Revue belge, tome III, fig. 6 et 7) (1). Ces pièces sont d'une rareté excessive; aucune d'elles ne s'est retrouvée dans le dépôt de deniers brabançons du xm² siècle, découvert à Louvain en 1840, bien qu'il contenait près de 20,000 pièces. (Revue belge, t. I, p. 290.)

J'ai dit que Hugues de Pierre-Pont (1200-1229) avait maintenu le module et le poids des deniers de ses prédéees(1) J'ai décrit, dans le précédent numéro de la Revue, deux deniers de Godefroi III. La légende: Dux Lovaniæ, que donne l'une de ces pièces, m'a fait proposer de restituer à ce Godefroi un denier portant L DVX. Depuis j'ai soumis cette pièce à meilleur examen, et je préférerais l'attribuer à IIenri I qui, dans toutes les chartes que j'ai sous les yeux, s'intitule Lotharingie Dux. Un autre denier brabançon représente au revers un lion couché au pied d'un arbre. (Voyez pour ces deux derniers la Revue belge, t. III, pl. IX, fig. 2 et 3.) Ils paraissent appartenir au même prince. En cela je me range volontiers à l'avis de mon honorable confrère M. Piot; mais je ne puis partager son opinion au sujet de l'arbre dans lequel il symbolise l'atelier de Maestrieht; je n'y vois qu'un type qu'Albert de Cayck avait déjà reproduit sur sa monnaie en 1195 on 1194, soit au moins. dix ans avant la donation de 1204. Ces deniers me paraissent de la même époque et évidemment antérieurs à la donation dont il s'agit.

Le grand lion entouré de la légende : Henrici seutum, que porte un denier frappé par Godefroi en société avec son fils Henri I, vient encore corroborer la restitution que je propose.

## - 225 -

seurs Raoul et Albert, et qu'Henri Ior avait de même continué le système monétaire de Godfroi. J'ai signalé l'existence de l'obole, déjà dans la seconde moitié du xuº siècle. Sous l'évèque Jean d'Eppe (1229-1258) et probablement déjà avant lui, est survenue une importante modification dans le système monétaire : les deniers prennent un tout autre earactère dans le style; ils deviennent encore plus petits et plus légers (1). C'est à cette époque aussi que les monnaies brabançonnes subissent ces mêmes modifications. Comme celles des évêques de Liége, elles prennent une plus petite dimension; comme celles-ei, elles ne pèsent plus que 6; à 7; décigrammes. El bien! ces deniers réduits au poids de 6 à 7 4 décigrammes ont encore leurs oboles : j'en possède trois variétés pesant de 2; à 5; décigrammes. Je ne connais pas de deniers de l'évèque Henri de Gueldre (1247-1274), mais j'en ai rencontré une obole, bien entière, du poids de 3 déeigrammes. Les ducs de Brabant, Henri II et Henri III, nous ont laissé des oboles variées, du même poids; il s'en

(1) Les deniers de Bruxelles et de Nivelles, Revue belge, t. V, pl. 11, ont conservé à peu près le module des deniers carlovingiens; mais le poids s'est affaibli. Après eeux-là et successivement on remarque les modules diminuer insensiblement et le poids s'affaiblir toujours jusque vers le xme siècle, époque à laquelle semble disparaître cette petite monnaie. Mais cette monnaie, qui devait subir les conséquences des modifications successives que l'on introduisait dans le système monélaire, pouvait, paraît-il, continuer de s'appeler denier puisqu'elle conservait sa subdivision, e'est-à-dire son obole ou sa maille, — ce qui est la même chose; — sinon il se présenterait ici une question insoluble, celle de savoir à quelle époque il faut cesser de nommer ces pièces denier pour remplacer cette dénomination par celle de maille. Quand on a dit: Il n'a ni sou, ni maille, on a voulu désigner la plus forte et la plus faible monnaie d'alors; c'est-à-dire le sou et la moitié du denier.

15

## - 226 -

est trouvé un très-petit nombre d'exemplaires à Louvain. Sous Jean I<sup>er</sup> apparaît une monnaie nouvelle et plus grande; elle prend le module de l'esterling anglais. Cependant ce prince continue, — et ce sont probablement ses premières monnaies, — la fabrication des petits deniers; seulement il en diminue encore le poids, qui ne dépasse plus 6 décigrammes. J'ai mème trouvé une obole qui appartient peut-être à ce règne; j'en donne le dessin pl. I, n° 6 (¹). Trois petits deniers de Jean I<sup>er</sup> offrent le poids d'un esterling. Ce qui prouve que cette nouvelle monnaie ne changeait rien au système monétaire. La composition de la trouvaille de Grand-Halleux est là pour confirmer ee dire; les petits deniers de Jean I<sup>er</sup> et de Henri III s'y trouvaient confondus.

Mais jusqu'à quelle époque a-t-on maintenu le cours de ces deniers et de leurs oboles? Le trésor de Laeken, contenant près de 60,000 esterlings de divers types, et dont l'enfouissement est très-probablement antérieur au traité d'Alliance de 1559 dont il sera encore fait mention plus loin, n'a pas signalé une seule subdivision de cette monnaie, pas une pièce de valeur moindre. Les <sup>99</sup>/<sub>100</sub> de ces pièces appartiennent au Brabant, le surplus aux provinces de Hainaut et de Namur. Puisque les petits deniers semblent avoir disparu dans le premier quart du xiv° siècle, n'est-ce pas vers

(1) Cette obole, d'une authenticité incontestable, paraîtrait avoir été frappée sous la tutelle d'Alix, mère de Jean Ier. Son type tient le milieu entre la monnaie de Henri III et celle de Jean Ier. Elle prend à Henri III son avers, mais il est perfectionné et embelli, tandis que la croix du revers rappelle l'époque de Jean Ier. Cette obole, que je crois unique, fait restituer à l'atelier de Bruxelles tous les deniers muets à ce type que l'on a essayé de donner au Hainaut. (Voyez Chalon, pl. 1, fig. 8.)

cette époque que l'on peut supposer que l'usage du cuivre a été introduit dans le Brabant?

Comme je reviendrai tout à l'heure à la trouvaille de Laeken, je erois devoir ajouter ici qu'elle comprenait en outre plus de 2,000 gros tournois aux noms des rois Louis et Philippe, et 50 à 60 monnaics d'or de France.

Sous Jean 1<sup>er</sup> apparaît le petit *gros à l'ange* frappé à Bruxelles. Cette nouvelle monnaie équivalait à deux esterlings; trois de ces petits gros valaient deux gros tournois; un gros tournois représentait donc la valeur de trois esterlings.

Sous Jean II et Jean III surgit un grand nombre de types nouveaux, dont plusieurs offrent des subdivisions. Malheureusement nous ne pouvons nous prononcer avec certitude sur l'attribution de quelques-unes de ces monnaies pour les donner à l'un de préférence à l'autre. Quoi qu'il en soit de ce grand mouvement monétaire, c'est sous le règne de Jean II ou peu après, je le répète, que semble disparaître la menue monnaie d'argent, pour être remplacée par le cuivre. Mais parce que ces cuivres reproduisent des types frappés sur argent, M. Chalon les suppose de fabrication illicite; j'ai, je pense, répondu à cette objection. Les deniers de Louis de Créey font cependant exception, puisque le type de ce cuivre n'est connu qu'en bas billon.

Les cuivres de la trouvaille de Malines représentent encore l'ancien système monétaire dans sa subdivision par tiers; le gros au saint Pierre, comme celui au lion, vaut trois deniers; le denier parisis, à une petite différence près, a le même poids que les autres deniers du Brabant, du Hainaut et de Juliers. Mais pourquoi ces deniers parisis, et surtout

comment expliquer la présence d'une si grande quantité relative de ces pièces qui sont étrangères à notre pays? On . suppose, et je penche assez vers cette opinion, que les gros tournois de France ont été servilement copiés en pays étranger. Une immense quantité de ces gros a été trouvée dernièrement en Westphalie. Deux de ces gros tournois, les inscriptions de l'avers le disent, - sont frappés par des seigneurs de la maison de Heinsberg, et portent aux revers les légendes Ludovicus Rex ou Philippus Rex. Sur un autre gros au nom de Philippe on voit un petit lion, au lieu de la croix, précéder la légende Benedictum, etc. Serait-il étonnant que l'on eût de même copié les deniers et oboles de France? Que cette hypothèse soit admissible ou non, - la discussion de ce point étant ici sans objet, - la présence d'un si grand nombre de gros tournois français dans le trésor de Lacken prouve que la monnaie française était en faveur dans notre pays; et des lors on conçoit que la menue monnaic de nos voisins, qu'elle fût de provenance française ou non, put également y avoir eours.

On objectera peut-être que les deniers tournois et parisis n'étaient pas de cuivre, mais de billon, c'est-à-dire d'argent à bas titre. Sous le roi Louis IX, lorsque les deniers et le gros tournois représentaient leur valeur légale, le gros valait 12 deniers, c'est-à-dire que le denier équivalait intrinsèquement à 8 ou 9 centimes de la monnaie d'aujour-d'hui. On sait que Philippe le Bel, appauvri par les guerres qu'il eut à soutenir contre les Anglais, eut recours à l'affai-blissement de sa monnaie afin de se procurer des ressources. Leblane nous fait connaître de curieux mais affligeants détails sur ces affaiblissements successifs et les désordres qui

en résultèrent. En 1501 (LEBLANC, page 213), le nouveau denier ne valait plus que le tiers de l'ancien, c'est-à-dire moins de trois centimes. Et connaissons-nous les dernières limites de ces coupables exeès? Mais, dit Leblane, l'affaiblissement des monnaies était un des principaux droits de la royauté. En effet, une ordonnance de Philippe de Valois est très-explicite au sujet de ce droit : « Nous ne pouvons « croire ne presumer qu'aucun puisse ne doye faire doute « que à Nous et à Nostre Majeste Royale ne appartienne «.... et de faire monnoyer telles monnoyes « et donner tel cours et pour tel prix comme il nous plaist « et bon nous semble. » Cependant il sait le mal qu'il fait; ear lorsqu'il recourt à un de ces moyens extrèmes, il ordonne à ses officiers des monnaies de : « dessendre aux « tailleurs et aultres officiers de reveler le fait, mais le tenir « secret et jurer sur l'Évangile. »

M. Chalon (Recherches sur les monnaies des comtes de Hainaut, p. 47) signale les affaiblissements dont il s'agit, et constate qu'on avait suivi en Hainaut le fatal exemple du roi de France. « Nous trouvons ici, dit-il, une nouvelle « preuve qu'on suivait en Hainaut les fluctuations de la « monnaie française. » Le même (Revue belge, t. III, p. 189 et suivantes), en examinant la charte de 1506 par laquelle le comte de Hainaut fait faire une monnaie ne contenant que ½ d'argent, se sentait la conscience soulevée, et cette fois il ne badinait pas : « Malgré, — reprend le savant « numismate, — tout le respect que je dois à mon ancien « prince et droiturier seigneur, le comte Guillaume de « Hainaut, et le sincère désir que j'ai de ne pas me brouiller « avec les puissances de la terre, la vérité me force à dire

« que c'était là agir bien plus en Lombard, voire même en « juif, qu'en prince. Mais ce pauvre comte de Hainaut « trouvait son excuse dans ce qui se faisait en France. Car « le roi Philippe le Bel. le roi faux monnayeur, en inven-« tant cet infâme moyen de soutirer l'argent de ses sujets, « était un modèle que devaient presque forcément suivre « ses vassaux et ses voisins, s'ils ne voulaient pas voir dis-« paraître tout leur numéraire. »

L'époque de ces désordres, qui ne cessèrent que sous Philippe de Valois, se rapporte très-bien à celle probable de l'enfouissement du dépôt de Malines. Ces monnaies auraient donc également pu être la conséquence des affaiblissements que je viens de rappeler; mais, par contre, la preuve que j'ai produite, que ces cuivres ont eu une longue circulation, pourrait aussi faire présumer qu'ils ne représentaient que la monnaie noire d'alors.

Les parisis du dépôt de Malines me conduisent à soulever quelques réflexions auxquelles toutefois je n'attache qu'une faible importance; je les livre vaille que vaille. Je veux parler des pites ou poitevines de la monnaie royale française. La pite valant un quart du denier tournois et un cinquième du denier parisis « fut fort usitée en France, » dit Leblane. Les deniers parisis et tournois avaient leurs oboles ou demi-deniers, frappés à la même loi que les deniers. Une monnaie si petite déjà devait être incommode; mais quelle eût donc été la dimension d'une pite frappée dans ce système? La pite frappée sur un flan plus large et d'un titre relativement inférieur, devait offrir plus de facilité; et si, ce qui est probable, on a battu des pites pendant le grand affaiblissement de la monnaie française,

on conçoit qu'une si minime subdivision ne dut représenter que du cuivre. En effet, puisque le denier d'alors ne valait plus un tiers de l'ancien, la pite n'en valait plus \(^1\)\_{12}, c'està-dire moins d'un centime de notre monnaie. Leblanc n'a pas connu la pite: c'est que probablement il a voulu trouver une monnaie plus petite encore que l'obole, tandis que c'est peut-être le cuivre de notre trouvaille. Les deniers et oboles parisis offrent les légendes de l'avers autrement disposées que sur notre cuivre. (Voyez Combrouse, pl. LII, n° 8, et pl. LIV, n° 6.) Cette modification pourrait avoir été faite en vue de faciliter la distinction à faire entre le denier et la pite; au surplus, le module de ce cuivre est un moyen terme entre ceux du denier et de l'obole.

En examinant les métaux des dix types divers de la trouvaille, j'y ai reconnu l'emploi de plusieurs qualités de cuivre. Les gros au saint Pierre et aux quatre lions sont de cuivre rouge assez foncé; les autres monnaies du Brabant et le denier du Hainaut sont d'un cuivre un peu moins coloré; seulement les gros au lion qui sont de quatre différents coins offrent deux ou trois nuances dans la couleur du métal. Les deniers d'Alost sont d'un euivre plus pâle; enfin les parisis sont d'une espèce de laiton, couleur paille. Si ces monnaies sont fausses, il est du moins évident, dans mon opinion, que tous ees types et leurs variétés ne proviennent pas de la même officine; sinon, comment expliquer la réunion de tant de types dont quelques-uns en si petit nombre et d'autres en si grandes quantités? Pourquoi ces divers euivres dont la couleur devait disparaitre sous le blanchissage? Constatons encore que divers modes et matières de blanchissage ont été employés; certains types

- 252 -

résistent parfaitement au nettoyage; d'autres montrent le cuivre au moindre frottement, et plusieurs offrent des teintes de blanchiment toutes différentes les unes des autres; ces différences sont frappantes surtout sur les deniers d'Alost et de Juliers, et sur les parisis.

M. Chalon lorsqu'il dit que : « ce dépôt se composait « exclusivement de pièces de cuivre étamé qui paraissaient « n'avoir jamais circulé, » n'avait probablement vu que les exemplaires de choix. Il est certain que bon nombre de pièces, notamment parmi les gros au lion, parmi les deniers du Hainaut quoique du même coin, et surtout parmi les parisis, accusaient une circulation plus ou moins longue. Ces derniers sont frappés et blanchis avec une négligence bien grande; il y en a même beaucoup qui sont demeurés euivre. Quant aux deux deniers de Louis de Crécy, ceuxlà sont très-usés ; et la légende de l'avers du denier de Nerd est presque illisible. Les divers gros au lion, de quatre coins variés, et dont quelques exemplaires sont devenus rouge de cuivre, témoignent qu'on avait frappé ce type à plusieurs époques. Ceux qui paraissent de la dernière émission, et qui sont réellement purs de conservation, portent la légende . . . . DNI : NRI : DIVII. Les gros et tiers de gros au saint Pierre, chacun d'un seul coin, sont également superbes de conservation; et quant aux petits gros aux quatre lions, ou doubles deniers, dont deux coins variés, l'un a positivement eirculé avant l'autre.

J'ai démontré plus haut, par la composition de la trouvaille de Lacken, dont les monnaies devançaient probablement de quelques années l'époque de celles qui font l'objet de cette notice, que la monnaie française d'or et d'argent était

en faveur dans le Brabant. La présence ici du cuivre au nom d'un roi de France s'explique donc assez naturellement. Bon nombre de sterlings du Hainaut, au type du monogramme, se sont aussi rencontrés dans le trésor de Lacken. Cette circonstance, qui démontre les termes de bons rapports dans lesquels nous étions alors avec cette province, justifie encore la présence des deniers hennuyers dans le dépôt de Malines; et ces bons rapports, on ne saurait les nier en présence du traité de 1556 (1557 n. st.) entre le comte de Hainaut et le duc de Brabant, pour la fabrication d'une monnaic commune. Or, l'enfouissement a dù avoir lieu postérieurement à cette date, puisque le dépôt contenait la monnaie de Guillaume VII, devenu marquis en 1559 seulement. Mais je dois faire remarquer que pas une monnaie de Flandre n'a été retrouvée dans l'immense trésor de Lacken! N'avait-elle pas cours dans le Brabant? Je le suppose, et j'en dirai la raison tout à l'heure; aussi je considère les deux deniers noirs de Louis de Crécy, trouvés à Malines, comme venus et reçus par inadvertance.

Les trois deniers de Guillaume VII, de Juliers, sont de la plus belle conservation. On sait que ce prince fut élevé à la dignité de marquis ou margrave en 1559 (\*); probablement il s'est empressé de faire battre une monnaie sur laquelle il inscrivit son nouveau titre; mais sa récente

(¹) Schæpflin a déconvert le diplôme par lequel le comté de Juliers fut érigé en principauté et marquisat. (Act. Acad. Palat., t. 111, p. 507.) Il est daté de Landau, le mereredi après l'Assomption, la neuvième année de l'empire de Louis, et la treize cent trente-sixième de l'Incarnation. Ce qui donne le 18 août 1556. Le nouveau marquis se servit immédiatement de son titre.

- 254 -

émission expliquerait le petit nombre d'exemplaires retrouvés dans le dépôt de Malines. Le fils du comte de Juliers avait, depuis peu, épousé la fille du duc de Brabant; ces deux familles vivaient dans la meilleure intelligence. Le due de Brabant et le comte de Flandre eurent, au contraire, de longs démèlés ensemble, notamment au sujet de la ville de Malines, dont ee dernier s'était mis en possession. Un traité d'alliance, survenu entre ces deux princes, mit un terme à toutes leurs difficultés; il fut conclu le 3 décembre 1339. Dans une des clauses il fut stipulé que l'on ferait une monnaie commune qui serait reçue dans les deux pays; or, en rapprochant la date de la création du marquisat de Juliers et celle du traité d'alliance entre Jean III et Louis de Crécy, toutes deux placées en 1559, on est conduit à présumer, ou que le traité dont il s'agit n'existait pas encore à l'époque de l'enfouissement du dépôt de Malines, ou qu'un laps de temps trop court s'était écoulé depuis pour que la monnaie de Flandre eut déjà pu être mise en circulation dans le Brabant. En effet, j'ai cité plus haut les monnaies de cuivre blanchi au nom de Louis de Crécy, parmi lesquelles se trouve un denier frappé pour les deux provinces. Or, comme ces pièces offrent le même système monétaire que celles du Brabant, et que les deux pays sont limitrophes, on les cut évidemment rencontrées dans la trouvaille, sinon les difficultés internationales que je viens de rappeler. Le rapprochement que je viens de faire permettrait même d'établir approximativement la date à laquelle le dépôt fut perdu; je la placerais en 1540.

Je possède un gros, type du gros au lion de Jean III (pièce nº 5 de cette notice), certainement frappé en vertu de

la convention de 1559 : Avers, GARDER × HOVAIR; lion dans le centre, bordure en feuilles. Revers, Croix coupant la légende intérieure : HVD | COM' | HOM' | DVX |; légende extérieure : BRDICMV, etc. Cette monnaie, peutêtre unique, est en argent, mais je ne doute pas qu'on n'en ait frappé en cuivre blanchi.

Je crois avoir démontré en quelque sorte que les monnaies blanchies qui font l'objet de cette notice ne peuvent être l'œuvre de faux monnayeurs; c'est surtout en vue de combattre cette opinion que je soumets ce petit travail à l'appréciation des lecteurs de la Revue; mais je dois laisser sans solution la question secondaire, celle de savoir si ces monnaies sont le résultat des coupables affaiblissements signalés plus haut, ou si elles représentent le menu numéraire, c'est-à-dire la monnaie noire d'alors; je penche vers cette dernière hypothèse.

DE COSTER.

*De Coster, pp. 220-235* [7]